

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE**

PROCÈS-VERBAL de la **séance extraordinaire** du Conseil municipal, tenue le lundi, 17 décembre à 19 h 30, à l'Édifice municipal de Sainte-Paule tenue à la salle du conseil située au 102, rue Banville, Sainte-Paule.

SONT PRÉSENTS

Monsieur le maire	Philippe Savard
Messieurs les conseillers	Alfred D'amours Pierre Fortin Urbain Bérubé Yvan Côté Réjean Fournier Louis-Régis Côté

Formant quorum sous la présidence du maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Marie-Lyne Morneau, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui sont déplacées pour y assister.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 01

2024-12-140

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, monsieur Urbain Bérubé et résolu :

D' l'ordre du jour de la présente séance, tel que transmis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-12-141

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Paule a participé à l'élaboration des prévisions budgétaires et pris connaissance des prévisions des dépenses et des recettes pour l'exercice financier 2025.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Alfred D'Amours, et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D' les dépenses prévues pour l'exercice financier 2025 de la Municipalité de Sainte-Paule, totalisant la somme d'un million quatre-vingt-six mille trois cent trente-neuf (1 086 339\$), les dépenses étant réparties comme suit :

BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2025 MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE	
REVENUS	2025
Taxes générales	511 968 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	65 219 \$
Paiements tenant lieu de taxe	32 091 \$
Transferts	124 250 \$
Services rendus - Transport	225 813 \$
Imposition de droits	14 550 \$
Autres revenus	41 065 \$
TOTAL REVENUS	1 014 956 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	278 390 \$
Sécurité publique	104 790 \$
Transport	437 795 \$
Hygiène de milieu	135 647 \$
Santé et bien-être	- \$
Aménagement, urbanisme et développement	64 738 \$
Loisirs et culture	35 011 \$
Frais de financement	29 968 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 086 339 \$
CONCILIATION	
Immobilisations	
Amortissement	(115 730) \$
Financement	
Financement	\$
Remboursement de la dette à long terme	41 847 \$
Affectations	
Activités d'investissement	- \$
Affectations élection	2 500 \$
Affectations	\$
TOTAL DES AFFECTATIONS	(71 383) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATION	1 014 956 \$
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	- \$

DE diffuser les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2025 à chaque adresse civique de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENT**

2024-12-142

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Paule a participé à l'élaboration du programme triennal des immobilisations 2025, 2026 et 2027 ;

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Pierre Fortin, et résolu :

D' le programme triennal des immobilisations 2025-2026 et 2027.

Investissements	2025	2026	2027
Ponceau Chemin Banville	100 000 \$		
Resurfaçage – Rue Banville		250 000 \$	
Traitement de surface – Chemin Banville			250 000 \$

DE diffuser le programme triennal des immobilisations 2025, 2026 et 2027.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2024-12-143

AVIS DE MOTION- RÈGLEMENT 433-24 POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

Le conseiller, monsieur Réjean Fournier donne avis de motion du projet de règlement qui sera adopté à une prochaine séance du conseil municipal, le règlement 433-24, intitulé « Règlement fixant les taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2025 et les conditions de leur perception.

2024-12-144

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 433-24 POUR FIXER LES TAUX ET TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

Le conseiller, monsieur Yvan Côté_ dépose le projet de règlement qui sera adopté à une prochaine séance du conseil municipal, le règlement 433-24 intitulé « Règlement fixant les taux des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les différents tarifs et compensations pour l'exercice financier 2025 et les conditions de leur perception.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire entend et répond aux questions du public concernant exclusivement les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025.

2024-12-145

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, monsieur Louis-Régis Côté, et résolu :

DE lever la séance extraordinaire du 17 décembre 2024, l'ordre du jour étant épuisé. Et la séance est levée à 19 h 44.

Je, Philippe Savard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Philippe Savard, maire

Marie-Lyne Morneau, Directrice générale – Greffière trésorière

* L'usage du **masculin** a pour seul but d'**alléger** le **texte**.